

Rapport annuel 2025-2026

Table des matières

Mot du conseil d'administration	4
Mot de la direction	6
Faits saillants	8
À propos du CAVAC de Montréal	10
Valeurs	10
Mission	11
Reconnaissance territoriale	11
Territoire desservi et points de service	12
Historique	13
Structure du CAVAC de Montréal	14
Le conseil d'administration	15
Équipe de direction et de gestion	16
Structure organisationnelle	17
Ressources humaines et administration	18
Service d'intervention et de référence policière 24/7	20
Agents-es de liaison en centre opérationnel et au service des enquêtes spécialisées du SPVM	22
SES - Information récoltée	23
Programmes d'information judiciaire	26
CAVAC-INFO	28

Comparutions de fins de semaine et jours fériés	29
Tribunal spécialisé	30
Services courants	32
Équipe d'agents-es de soutien à l'intervention et à l'accueil	33
Évaluation clinique des besoins	33
Clinique d'assistance technique	34
Point de service – Palais de justice de Montréal	34
Point de service – Cour municipale	35
Point de service – Chambre de la jeunesse	35
Programmes Témoins Vulnérables - PTE & PTVSVC	36
Programme de mesure de rechange général	38
Équipes spécialisées	40
Agents-es de liaison dédiés-es en violence conjugale	44
Agents-es de liaison et d'intervention en violences sexuelles	45
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	46
Équipe mobile de garde « Homicide »	48
Équipe spécialisée « Décès par Acte Criminel »	49
Programme Proches	52
Coordination clinique	54
Communautés de pratique	55
Stagiaires	55
Tables de concertation et comités	56
Activités de promotion et de sensibilisation	58
Annexe statistique	60

Mot du conseil d'administration

C'est avec fierté et gratitude que je vous présente les réalisations 2025-2026 du CAVAC de Montréal.

Cette première année à la présidence du conseil d'administration m'a permis de constater, plus que jamais, l'engagement exceptionnel de nos équipes et de nos partenaires envers les personnes victimes d'actes criminels. Dans un contexte où les besoins demeurent importants et évoluent constamment, le CAVAC a poursuivi sa mission avec rigueur, humanité et détermination.

Soucieux d'adapter continuellement les services aux besoins des personnes qui sont accompagnées, nous avons procédé à la reprise des services de Communic'action par l'équipe CAVAC-Info et entrepris une restructuration des programmes d'information

judiciaire. Ces changements visent avant tout à offrir un accompagnement encore plus accessible et adapté aux réalités vécues par les victimes. En effet, l'accompagnement tout au long du processus judiciaire ainsi que l'accès à une information claire sur l'évolution des dossiers demeurent au cœur de notre mission.

La collaboration et l'engagement de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour du CAVAC de Montréal sont la source de nos succès. La mise en place du tribunal spécialisé en matière de violence conjugale et la création d'un groupe de soutien destiné aux pères endeuillés témoignent de l'importance de la concertation avec nos partenaires. Ces initiatives démontrent ce qu'il est possible d'accomplir lorsque des organisations unissent leurs expertises et leurs efforts au bénéfice des personnes victimes.

Le partage de notre expertise contribue également à sensibiliser les différents acteurs aux réalités vécues par les victimes. Au cours de la dernière année, nous avons obtenu une subvention du Secrétariat à la condition féminine afin de produire des capsules de sensibilisation destinées à nos partenaires du milieu judiciaire en matière de violence conjugale et sexuelle. Nous avons également participé à la rédaction d'un mémoire du Réseau des CAVAC présenté dans le cadre des consultations ciblées du ministère de la Sécurité intérieure sur la prévention et la lutte contre

l'exploitation sexuelle. Enfin, notre participation à ÉCHO-Trauma, à titre de présentateur et de membre d'un panel d'experts, témoigne de la reconnaissance accordée à la qualité de notre travail et à l'expertise développée au sein du CAVAC de Montréal.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement remarquable des membres du conseil d'administration, des équipes de direction et de gestion, de l'équipe d'intervention ainsi que du personnel administratif. Je tiens également à souligner l'apport exceptionnel de la directrice générale, Mme Julie Dault, dont le dévouement, le professionnalisme et la bienveillance sont exemplaires. Merci à toutes ces personnes qui contribuent de près ou de loin à faire du CAVAC de Montréal un milieu d'accompagnement humain, bienveillant et accessible.

Les réalisations présentées dans ce rapport annuel témoignent de la force et de la qualité du travail accompli tout au long de l'année. Elles nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance, tout en demeurant fidèles à notre mission première : soutenir, informer et accompagner les personnes victimes dans le respect de leur dignité.

Je vous souhaite une bonne lecture !

David Bertrand

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mot de la direction

L'année écoulée nous rappelle que même les plus grands changements commencent par des actions humaines sincères et profondément engagées.

La mise en place des tribunaux spécialisés nous a amenés à revoir nos pratiques, à la fois dans l'accueil des personnes victimes, notre fonctionnement interne et nos collaborations. Ces ajustements ont exigé agilité et capacité d'adaptation, souvent en cours de route. La collaboration avec le ministère de la Justice a été centrale : les échanges réguliers ont permis de faire avancer les dossiers, d'ajuster nos approches et de maintenir une cohérence dans nos actions, malgré la vitesse d'atterrissage du projet et l'intégration de plus de 30 nouveaux collègues en quelques mois. Toutes les équipes ont dû conjuguer cette croissance rapide avec une charge de travail accrue, assurant formation et intégration tout en maintenant les services. Cet effort collectif a été déterminant.

Aujourd'hui, nous avons la volonté de transmettre notre vision aux nouveaux membres de l'équipe, en leur insufflant notre culture organisationnelle et notre volonté d'aider et de soutenir les personnes victimes et témoins d'actes criminels.

Malgré les nombreux changements, nous avons maintenu notre présence dans différents comités externes, tables de concertation en plus de notre implication soutenue dans les nombreux dossiers de la Cellule d'action concertée en violence conjugale (CACVC). Cette année fut également marquée par la signature de la nouvelle convention collective, la mise en place de groupes de soutien pour les pères endeuillés, et l'amorce de la production de capsules vidéo de formation destinées à nos partenaires judiciaires en matière de violence sexuelle et conjugale.

Je souhaite souligner le travail des équipes d'administration, de gestion et de direction qui ont été fortement sollicitées dans cette période. Elles ont dû s'adapter,

soutenir leurs équipes et maintenir le cap. Nous avons entrepris certains ajustements nécessaires à l'interne, tant dans nos procédures que dans notre structure de gestion, afin de mieux répartir les ressources et répondre aux nouvelles réalités. Nous souhaitons maintenant avoir la possibilité de créer de nouveaux postes dans ces départements afin de répondre au besoin. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur présence, soutien et participation à nos réflexions.

Enfin, je veux souligner le travail de l'équipe d'intervention. Leur engagement quotidien, auprès des personnes victimes, reste au cœur de notre mission et donne un sens concret à l'ensemble de nos actions.

Aux personnes qui se sont jointes à nous récemment, je souhaite la bienvenue. Leur arrivée contribue à faire évoluer le CAVAC de Montréal et j'espère qu'elles conserveront l'envie d'y poursuivre leur carrière.

Nous sortons de cette année avec une organisation transformée, mais toujours aussi engagée.



Julie Dault

DIRECTRICE GÉNÉRALE

A handwritten signature of Julie Dault in blue ink, written in a cursive style.

Faits saillants

L'exercice écoulé a été marqué par des réalisations significatives, témoignant de notre capacité à déployer des actions structurantes, à consolider nos collaborations et à s'adapter à l'évolution des besoins et aux contextes d'intervention.

- 1** Mise en place des tribunaux spécialisés en matière de violence conjugale, à la Cour municipale et au palais de justice de Montréal.

- 2** Obtention d'une subvention du Secrétariat de la condition féminine afin de produire des capsules de sensibilisation destiné à nos partenaires judiciaires en matière de violence conjugale et sexuelle.

- 3** Signature de la nouvelle convention collective (2025-2028).

- 4** Mise en place de groupes de soutien pour les pères endeuillés en collaboration avec la Ville de Montréal.

- 5** Mise à disposition de produits d'hygiène personnelle à la disposition de la clientèle et de notre équipe dans nos 20 points de service. Une initiative du comité diversité et inclusion.

- 6** Reprise des services de Communic'action par l'équipe CAVAC-Info.

- 7** Restructuration des programmes d'informations judiciaires.

- 8** Participation à un ÉCHO-Trauma en tant de présentateur et membre du panel d'expert.

- 9** Accueil de plus de 30 nouvelles embauches dans les différentes équipes.

À propos du CAVAC de Montréal

Le CAVAC de Montréal, soutenu par le Fonds d'Aide aux personnes Victimes d'Actes Criminels (FAVAC) et supervisé par la Direction de l'Aide aux personnes Victimes d'Infractions Criminelles (DAPVIC) du ministère de la Justice, est un organisme à but non lucratif engagé au cœur de sa communauté depuis plus de 38 ans. En plus d'instaurer des droits pour les personnes victimes d'actes criminels, l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la *Loi sur l'Aide aux Victimes d'Actes Criminels* (L.R.Q., c. A-13.21), en 1988, venait reconnaître les Centres d'Aide aux personnes Victimes d'Actes Criminels. Dès 1988, le milieu communautaire et judiciaire de la région a travaillé à l'implantation d'un CAVAC à Montréal. De l'embauche de sa fondatrice, alors unique employée, le CAVAC compte maintenant plus de 115 employés et employées à offrir les meilleurs services aux personnes victimes.

En octobre 2021, la *Loi sur l'Aide aux Personnes Victimes d'Infractions Criminelles* (LAPVIC) remplace celle de 1988, enrichissant les droits reconnus aux personnes victimes. Desservant un nombre considérable de personnes victimes chaque année, le CAVAC de Montréal demeure résolument engagé à développer son expertise et des services adaptés aux besoins d'une clientèle multiculturelle ainsi qu'aux défis sociaux propres à une métropole.

Pour répondre aux nombreuses demandes et particularités de la communauté métropolitaine, le CAVAC n'hésite pas à solliciter — et recevoir — des subventions supplémentaires de sources telles que le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Justice du Canada, la Ville de Montréal ainsi que la Caisse populaire des policiers. Ces fonds sont investis dans des initiatives et projets pilotes novateurs, conçus spécialement pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables de la région.

Valeurs

1

Proactivité

2

Respect et Dignité

3

Professionalisme

4

Engagement

Mission

La mission, clarifiée lors de la planification stratégique et adoptée par l'équipe en respect des orientations de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC) du ministère de la Justice, est libellée comme suit :

Énoncé de vision

Ensemble pour vous épauler, le CAVAC de Montréal : une référence professionnelle et reconnue.

Assurer des services de première ligne, d'intervention psychosociale, post-traumatique et d'accompagnement judiciaire afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins découlant d'un acte criminel à toute personne victime d'un acte criminel, à ses proches ainsi qu'aux témoins d'un crime, que la personne soit mineure ou majeure et peu importe son identité ou expression de genre.

Les services sont gratuits et confidentiels, qu'il y ait une plainte ou non, que la personne ayant commis le crime soit ou non identifiée, arrêtée, poursuivie ou reconnue coupable, et ce, peu importe le moment où l'acte criminel a eu lieu.

Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que nous sommes situés en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Nous reconnaissons la Nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles le CAVAC offre ses services. Tiohtiá:ke/Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations et, aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le

respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Cette reconnaissance s'inscrit dans notre engagement à offrir des services adaptés, respectueux et culturellement sécurisants aux personnes autochtones.

Territoire desservi et points de service



Le CAVAC de Montréal dessert, grâce à ses 21 points de services, l'ensemble du territoire de la métropole. La ville de Montréal regroupe plus de 2 millions d'habitants, ce qui représente près de 20% de la population de la province.

Les services offerts regroupent :

- Les services dispensés par les agents-es d'intervention immédiate du service d'intervention et de référence policière 24/7 ;
- Les services dispensés par les agents-es de liaison dans cinq centres d'enquêtes du SPVM ;
- Les services dispensés par l'équipe des programmes d'information socio-judiciaire ;
- Les services courants qui répondent aux besoins d'accompagnement et d'intervention psychosociojudiciaire et post-traumatique dans sept points de services ;
- Des équipes spécialisées dédiées à certaines clientèles

Le CAVAC de Montréal est fier d'offrir ses services d'intervention, d'accompagnement et d'information via les trois cours de justice de la ville (Palais de justice, tribunal de la jeunesse et Cour municipale) ainsi que quatre points de services (PDS) reconnus, situés à proximité d'une station de métro :

- Le PDS Centre (station Beaubien)
- Le PDS Est (station Cadillac)
- Le PDS Ouest (Station Du Collège)
- Le PDS Sud-Ouest (station Monk).

Ajoutons que ces emplacements ne sont pas identifiés afin de préserver l'anonymat de notre clientèle et d'assurer leur sécurité.

Historique

1988 — 2005

1988

- Embauche de la fondatrice et début des services au YMCA international

1989

- Ouverture du premier point de service

1993

- Création d'une équipe de bénévoles pour les accompagnements à la cour

1996

- Implantation d'un premier service au Québec pour les hommes abusés sexuellement dans l'enfance (groupe PHASE)

1997

- Point de service à la Chambre de la jeunesse

1999

- Ouverture du point de service au palais de justice

2001

- Programme INFOVAC personnalisé à la Chambre de la jeunesse.

2003

- Ouverture du point de service Est
- Projet pilote d'intervention 24/7 financé par le gouvernement fédéral

2004

15^E ANNIVERSAIRE

- Permanence du service d'intervention 24/7
- Développements majeurs du point de service Centre : service clinique interne, services courants, service administratif et service spécifique à la clientèle hispanophone

2005 — 2016

2005

- Ouverture du point de service de l'Ouest

2007

- Projet pilote d'intégration d'un-e agent-e de liaison en Centre opérationnel Est du SPVM

2010

- Déploiement d'un projet pilote d'agent-e-s de liaison dans quatre Centres opérationnels du SPVM

2011

- Nouvelle organisation du travail au service d'intervention et de référence policière 24/7 (SIRP 24/7)
- Total de neuf points de service dans la communauté

2012

- Accessibilité accrue avec 10 points de service
- Prise en charge du programme INFOVAC-PLUS
- Ajout d'un local au palais de justice

2013

25^E ANNIVERSAIRE

2015

- Installation d'agent-e-s d'intervention immédiate dans cinq PDQ du SPVM
- Signature du protocole d'entente avec la cour municipale de Montréal
- Le CAVAC compte 16 points de services dans la communauté

2016

- Projet pilote d'une ressource dédiée en exploitation sexuelle installée dans les locaux du SPVM pour créer une équipe spécialisée intersectorielle

2017 — 2025

2017

- Ajout de ressources dédiées pour clientèles vulnérables en projet pilote :
- Personnes âgées victimes d'actes criminels dans le cadre du projet IPAM
- Proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel

2018

- Ajout d'un-e agent-e de liaison en violence sexuelle
- Lancement et gestion du Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel
- L'équipe du CAVAC compte plus de 75 personnes

2020

- Déploiement du PMRG et du PRIDO
- Adaptation des divers services en mode virtuel

2021

- Ajout d'un-e agent-e de liaison en violence conjugale
- Installation d'un-e agent-e d'intervention immédiate dans un sixième poste de quartier du SPVM
- Ajout de l'équipe EDIES.
- Signature d'un protocole d'entente avec VIA Rail

2022

35^E ANNIVERSAIRE

2023

- Signature d'un protocole d'entente avec la STM

2025

- Mise en place du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Structure du CAVAC de Montréal



Le conseil d'administration



PRÉSIDENT

David Bertrand

Directeur adjoint - Direction des services spécialisés - Service de Police de la Ville de Montréal



VICE-PRÉSIDENTE

Anouk St-Onge

Inspectrice, Cheffe de la division de la prévention et de la sécurité urbaine - Direction des services de proximité



TRÉSORIÈRE

Geneviève Provost

CPA, CA, LL.M. FISC. FCPA, Associée directrice - Fiscalité et services juridiques - Deloitte Canada et Chili



SECRÉTAIRE

Hélène Barabé

Directrice des enquêtes (retraîtée) - Autorité des Marchés Financiers



ADMINISTRATRICE

Me Annie Laflamme

Procureure et avocate-conseil, responsable du déploiement pour le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale - Cour municipale de Montréal



ADMINISTRATEUR

Nicolas Rondeau

Conseiller principal en relations du travail - Direction des ressources humaines - Université de Montréal



ADMINISTRATEUR

Marc Charette

Directeur général - AG3 Sécurité



ADMINISTRATRICE

Me Juliette Lucas

Procureure, Directeur des Poursuites Criminelles et Pénales - Palais de justice de Montréal

Équipe de direction et de gestion



Julie Dault

Directrice générale



Julie Fortin

Directrice du service
d'intervention et de
référence policière



Pascal Côté

Directeur des services
courants



Geneviève Parent

Conseillère aux
ressources humaines



Audrey-Anne Lussier

Adjointe exécutive à la direction
et aux communications



Jessica Nardelli

Cheffe d'équipe du service
d'intervention et de référence
policière



Jade St-Hilaire

Cheffe d'équipe des
services courants



Karine Ratté

Cheffe d'équipe des
services courants



Amély Richard

Cheffe d'équipe des
tribunaux spécialisés



Maxime Gadoua

Chef d'équipe des tribunaux
spécialisés



Véronique Soucy

Cheffe d'équipe des
tribunaux spécialisés



Stéphanie Trudeau

Coordonnatrice clinique
des services courants



Cindy Castiblanco

Coordonnatrice clinique
du service d'intervention
et de référence policière



Vanessa Giroux

Coordonnatrice clinique
des tribunaux spécialisés

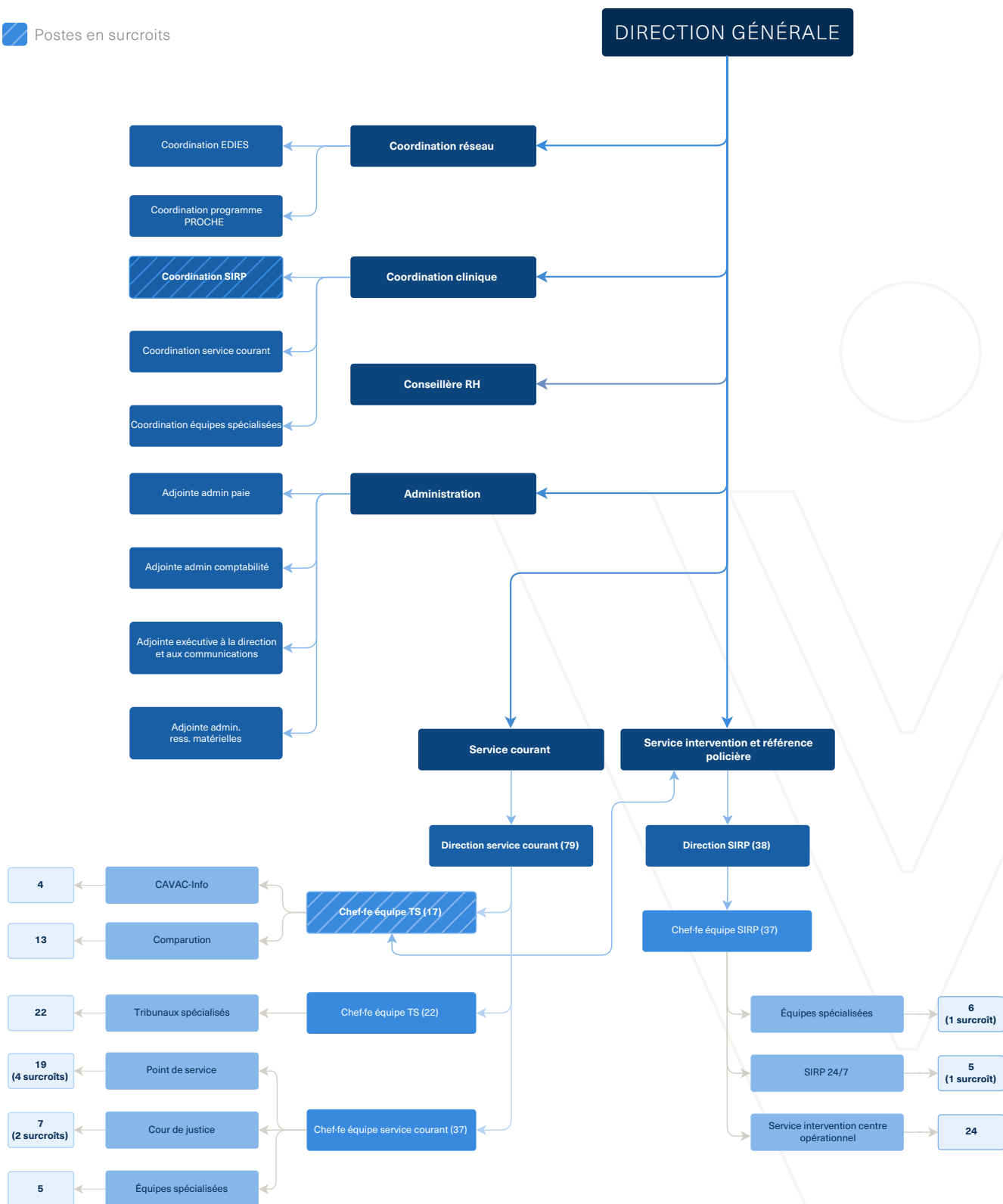


Marc-André Bonneau

Coordonnateur provincial de
l'équipe dédiée d'intervention
en exploitation sexuelle
(ÉDIES)

Structure organisationnelle

 Postes en surcroits



Ressources humaines et administration

141

EMPLOYÉ·E·S
AU TOTAL

32

EMBAUCHES

dont 17 liées au
Tribunal spécialisé

19

DÉMISSIONS

7 liste de rappel
12 postes temps plein

Sur les 12 démissions de postes temps plein, 4 comptaient moins d'un an d'ancienneté.

5

STAGIAIRES

Universitaires (4)

1 en sexologie · 2 en criminologie · 1 en travail social

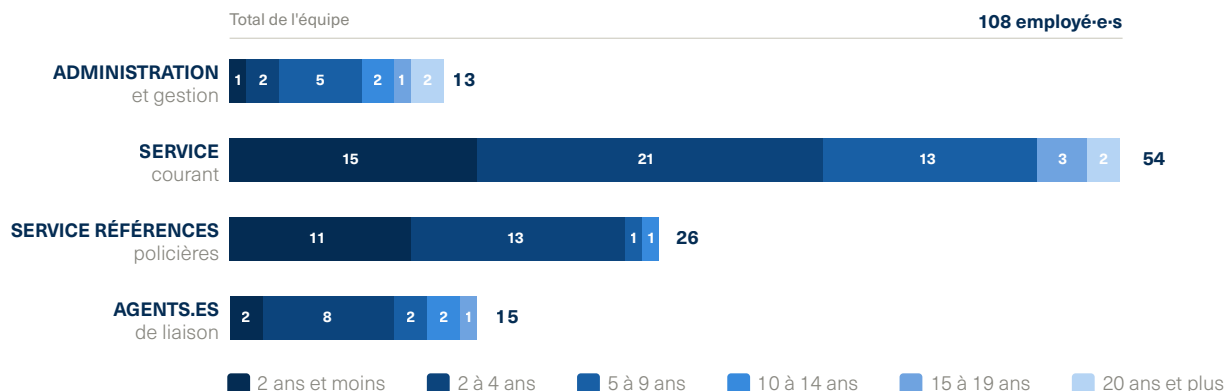
Technique (1)

Intervention en criminologie — CAVAC-Info

NOUVEAUTÉ

Stage observation d'un jour pour les étudiants de la technique
d'intervention en criminologie

ANCIENNETÉ PAR DÉPARTEMENT

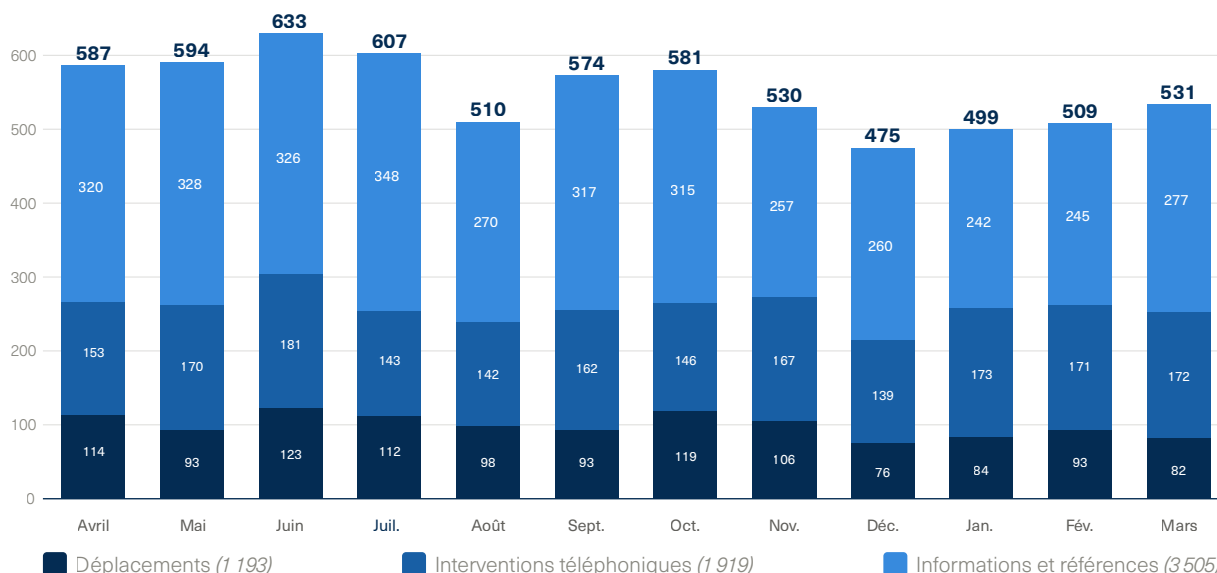




Service d'intervention et de référence policière 24/7

Ces professionnels·les ont pour mandat de contacter rapidement les personnes victimes et les témoins référés par les enquêteurs·trices, de fournir des informations sur les démarches à venir ainsi que sur leurs droits et recours, de répondre aux questions liées à l'enquête et au processus judiciaire, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les ressources appropriées.

SUIVI DES RÉFÉRENCES 2025-2026



Agents-es d'intervention immédiate en poste de quartier du SPVM

Les Agentes et Agents d'Intervention Immédiate (All) sont répartis dans différents postes de quartier (7, 15, 23, 26, 27, 39, 44 et le Centre opérationnel Est) sur l'île de Montréal et sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Leur présence dans les postes de quartier permet une réponse rapide aux demandes d'intervention immédiate et constitue un atout pour les corps policiers qui peuvent compter sur leur expertise directement sur place pour rencontrer la clientèle.

Les All interviennent immédiatement après un événement, et ce, jusqu'à 72 heures suivant celui-ci. En complémentarité à l'intervention policière, les All réalisent généralement des interventions en contexte de crise. Une intervention rapide, à la suite d'une situation de victimisation, peut faire une réelle différence dans la vie d'une personne et contribue à réduire les risques de développer un état de stress post-traumatique (ESPT). Le travail des All permet ainsi d'accompagner la personne à travers cette épreuve et vise à :

- **Apaiser et sécuriser la personne** (en permettant l'expression émotionnelle, en diminuant l'impact de la crise, en offrant un environnement sécurisant, etc.).
- **Répondre aux besoins immédiats** (assurer un filet de sécurité, satisfaire les besoins de base, communiquer les informations sur les droits et recours et sur le processus judiciaire).

- **Prévenir l'état de stress traumatique** (évaluer, normaliser et informer sur les réactions et conséquences, sensibiliser aux comportements et attitudes à privilégier et solliciter les forces et ressources de la personne victime).
- **Orienter vers les ressources appropriées**, soit à l'interne ou l'externe.

Afin de prévenir les homicides conjugaux, l'évaluation des facteurs de risque et de protection fait partie intégrante des pratiques des All. L'intervention de première ligne, conjuguée à l'augmentation des connaissances en la matière et à l'existence de la CACVC, a permis de nombreuses actions visant à accroître la sécurité des personnes victimes et à réduire les risques de drames. Par ailleurs, le partenariat avec LAFU, facilitant la relocalisation temporaire des personnes victimes de violence conjugale en attente d'une place en maison d'hébergement, a nécessité un investissement considérable de temps pour l'équipe d'intervention, notamment dans la gestion et le suivi des demandes.

Les All ont une fois de plus démontré leur grande capacité d'adaptation et ont déployé d'importants efforts afin de répondre à la demande croissante de nos partenaires externes, tels que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Sûreté du Québec (SQ), la Société de transport de Montréal (STM) et VIA Rail. Le nombre de références mensuelles a oscillé entre **475** et **633**.

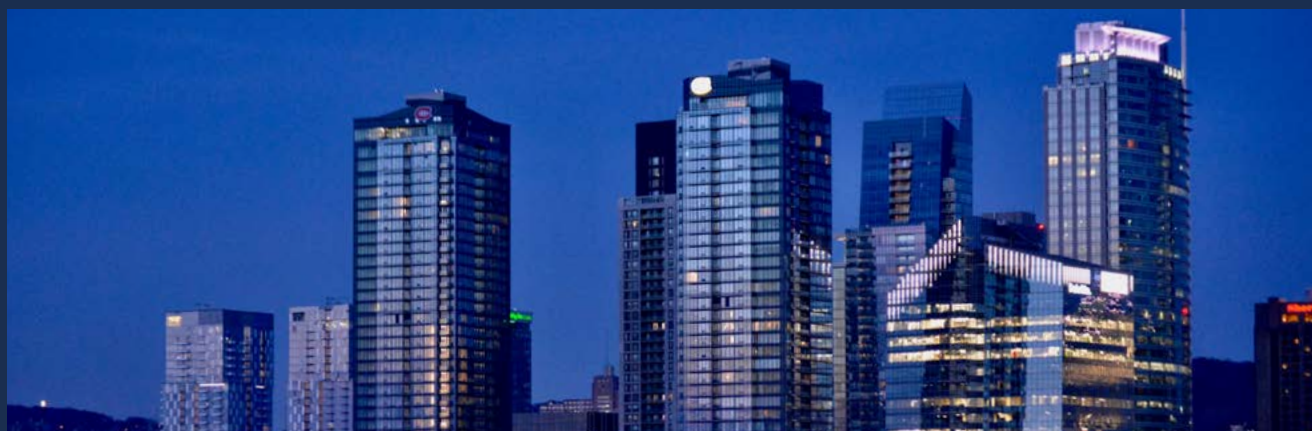
Agents-es de liaison en centre opérationnel et au service des enquêtes spécialisées du SPVM

Depuis 2007, les agents-es de liaison en centre opérationnel (CO) et au Service des enquêtes spécialisées (SES) du SPVM jouent un rôle crucial en collaborant quotidiennement avec les enquêteurs-trices et en intervenant rapidement auprès des personnes victimes, des proches et des témoins d'actes criminels.

Au cours de la dernière année, l'équipe a connu plusieurs changements de personnel et a bien su s'y adapter.

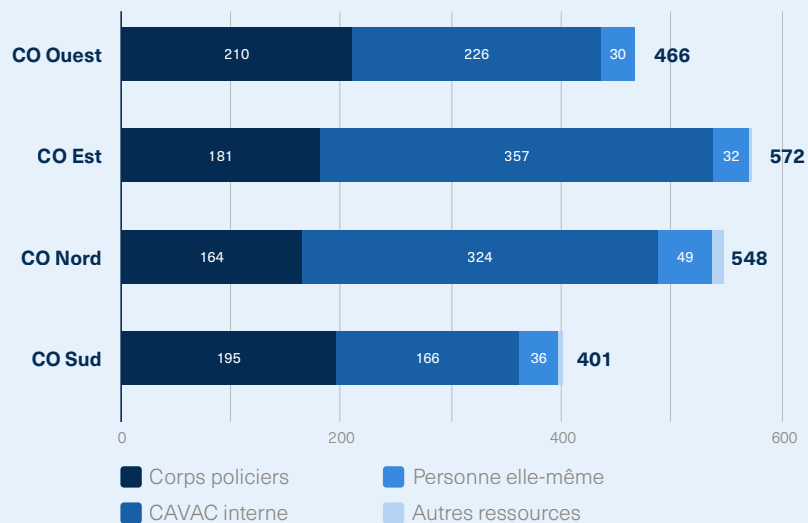
À la suite de l'implantation des tribunaux spécialisés en matière de violence conjugale, le ministère de la Justice nous a informé que le CAVAC de Montréal pourrait bénéficier de l'ajout de cinq ressources supplémentaires pour l'actualisation de la trajectoire en violence sexuelle ; ressources indispensables en raison du nombre important de dossiers en agressions sexuelles sur le territoire de l'Île. À la fin de l'année 2025, la trajectoire en matière de violence

sexuelle a été présentée à la direction. Pour permettre un soutien vertical, dès le dépôt de la plainte policière, nous avons déterminé que les intervenants-es en violence sexuelle feraient partie de l'équipe des agents-es de liaison au Service des enquêtes spécialisées (SES). Ces postes ont suscité beaucoup d'engouement à l'interne. Les premiers-ères intervenants-es en violence sexuelle entreront officiellement en fonction en mai 2026. L'an prochain, nous serons en mesure de documenter davantage leur rôle et le développement de la trajectoire en violence sexuelle.



Statistiques CO

DOSSIERS TRAITÉS ET PROVENANCE DES RÉFÉRENCES, PAR CO



SES - Information récoltée

Portrait général de la clientèle (SES)

1165

DOSSIERS TRAITÉS

Agression sexuelle

589 dossiers - **50,6 %**

Homicide

363 dossiers - **31,2 %**

Autres catégories

213 dossiers - **18,2 %**

75,4%

clientèle féminine

73,8%

via enquêtes policières

50,4%

victimes directes

Portrait général de la clientèle (SES)

NATURE DES ACCUSATIONS	N	%
Abus enfants	51	4,4
Agression sexuelle	589	50,6
Autre	48	4,1
Collisions	54	4,6
Exploitation sexuelle	46	3,9
Fraude	7	0,6
Homicide	363	31,2
Incendie	7	0,6
TOTAL	1 165	100,0

CONTEXTE DE L'INFRACTION	N	%
Amis/connaissances	265	22,7
Autres	16	1,4
Conjugal	107	9,2
Crime organisé	1	0,1
École	36	3,1
Familial	212	18,2
Ne sait pas	121	10,4
Personnes étrangères	334	28,7
Sport/Récréatif	6	0,5
Travail	44	3,8
Voisins	23	2,0
TOTAL	1 165	100,0

GENRE DE LA CLIENTÈLE	N	%
Féminin	878	75,4
Masculin	264	22,7
Ne sait pas	20	1,7
Non-binaire	3	0,3
TOTAL	1 165	100,0

TYPE DE CLIENTÈLE	N	%
Victime	587	50,4
Proche	459	39,4
Témoin	86	7,4
Autre	33	2,8
TOTAL	1 165	100,0

PROVENANCE DE LA RÉFÉRENCE	N	%
Autres ressources	28	2,4
CAVAC	85	7,3
Elle-même	20	1,7
Enquêtes	858	73,8
Ne sait pas	1	0,1
Proche	74	6,4
Ressaisi	97	8,3
TOTAL	1 165	100,0

Portrait de la clientèle (SES) - Agression sexuelle

589

DOSSIERS TRAITÉS

Sur l'ensemble des dossiers SES

50,6 %

La catégorie d'infraction la plus fréquente parmi les 1 165 dossiers traités en 2025.

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	N	%
0-18 ans	106	18,0
18-30 ans	143	24,3
30-55 ans	258	43,8
55-65 ans	32	5,4
65 ans +	15	2,5
Ne sait pas	35	5,9
TOTAL	589	100,0

GÉNRE DE LA CLIENTÈLE	N	%
Féminin	512	86,9
Masculin	70	11,9
Ne sait pas	4	0,7
Non-binaire	3	0,5
TOTAL	589	100,0

CONTEXTE DE L'INFRACTION	N	%
Amis/connaissances	151	25,6
Autres	11	1,9
Conjugal	64	10,9
École	21	3,6
Familial	139	23,6
Ne sait pas	19	3,2
Personnes étrangères	123	20,9
Sport/Récréatif	6	1,0
Travail	35	5,9
Voisins	20	3,4
TOTAL	589	100,0

89,9%

clientèle féminine

43,8%

âgée de 30-55 ans

25,6%

en contexte de connaissance

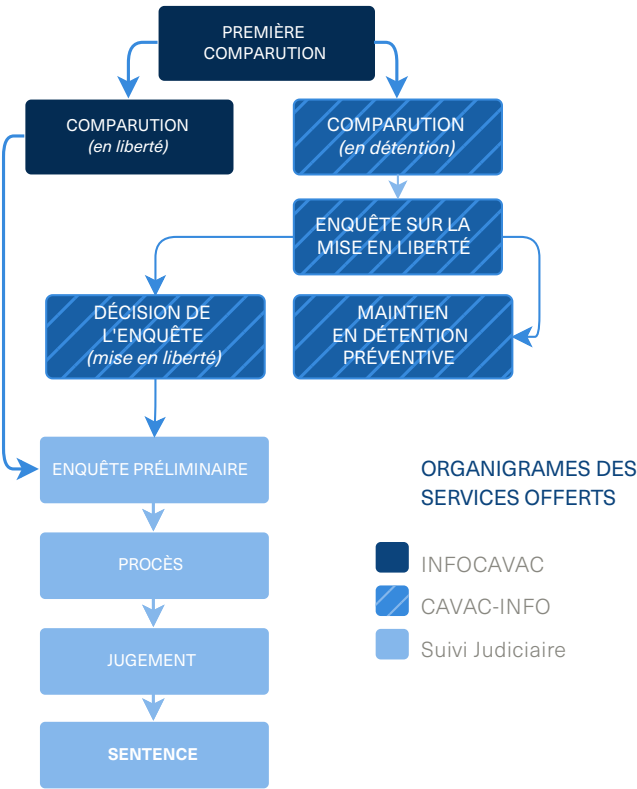
Programmes d'information judiciaire

Les programmes d'information judiciaire du CAVAC de Montréal informent les personnes victimes de leurs droits et recours, tout en leur offrant un soutien psychosocial axé sur leur sécurité.

Organisation des programmes

Les programmes d'information judiciaire ont été mis en place afin de répondre, entre autres, aux besoins d'information des personnes victimes d'actes criminels. L'équipe a pour mandat d'informer les personnes victimes de leurs droits et recours, en plus d'offrir des interventions psychosociales axées sur la sécurité physique, psychologique et judiciaire des personnes victimes et proches d'actes criminels.

Depuis la fin du service Communic'Action, offert par l'organisme Côté Cour à l'été 2025, ainsi que le déploiement du Tribunal spécialisé en matière de violence conjugale à l'automne 2025, le CAVAC de Montréal dû revoir ses pratiques et réorganiser son offre de services liée aux programmes d'information judiciaire afin que l'information judiciaire soit transmise aux personnes victimes.



INFOVAC

Le **programme INFOVAC** a pour objectif d'informer toutes personnes victimes de l'ouverture ou de la fermeture du dossier judiciaire dans lequel elles sont impliquées, par une lettre officielle du ministère de la justice.

Les correspondances permettent l'envoi de formulaires judiciaires tels que la déclaration de la victime, l'avis de changement d'adresse, la demande de dédommagement et les lettres du ministère de la justice. Des dépliants informatifs s'y retrouvent également.

Dans le cadre de son travail, la personne en charge du programme peut être amené à répondre aux questions concernant les sentences, de transmettre de l'information sur le processus judiciaire, sur les services du CAVAC et des ressources disponibles.

INFOCAVAC	N	%
Ouverture	13 071	48,4
Fermeture	13 940	51,6
TOTAL	27 011	100,0

CAVAC-INFO

Le **programme CAVAC-INFO** a pour objectif d'informer, dans les plus brefs délais, les personnes victimes de crimes contre la personne des décisions de la Cour, au stade de la comparution et/ou de l'enquête sur mise en liberté.

6 343

DOSSIERS OUVERTS AU CAVAC-INFO

Total : 6 343 dossiers ouverts au CAVAC-Info, tous points de services confondus (Tribunal jeunesse, CFDSJF, Cour municipale, Palais de justice)

CAVAC-INFO	COUR MUNICIPALE		PALAIS DE JUSTICE	
	N	%	N	%
Violence conjugale et intrafamiliale ^[1]	13 071	48,4	1 972	64,6
Dossiers réguliers ^[2]	13 940	51,6	1 081	35,4
TOTAL	27 011	100,0	3 053	100,0

[1] Depuis le 1^{er} juillet 2025

[2] Depuis le 1^{er} avril 2025

Ce contact a pour objectif d'établir un lien de confiance et de transmettre des informations judiciaires. Il permet également d'évaluer le risque pour la sécurité et de mettre en place un filet de protection en prévision d'une éventuelle mise en liberté provisoire de la personne accusée, en plus de référer vers les ressources disponibles.



Comparutions de fins de semaine et jours fériés

Le programme des comparutions de fins de semaine et jours fériés (CFDSJF) est une initiative provinciale confiée au CAVAC de Montréal depuis décembre 2023. Le mandat de l'équipe CFDSJF consiste à transmettre l'information judiciaire liée à la comparution de la personne mise en accusation, ainsi qu'à offrir une intervention psychosociale visant à assurer la sécurité immédiate des personnes victimes.

L'année qui s'est écoulée a été ponctuée de nombreux changements à la fois au sein de l'équipe et dans la prise en charge des dossiers.

Reprise des dossiers en matière de violence conjugale à Montréal

Au courant de l'été 2025, les services d'information judiciaire offerts aux personnes victimes de violence conjugale, autrefois offerts par le l'organisme Côté Cour, ont été repris par le CAVAC de Montréal. L'équipe des CFDSJF s'est assurée de la prise en charge de cette clientèle, en plus de maintenir le service existant auprès des autres clientèles dans l'ensemble du territoire québécois. Cette reprise des services a augmenté considérablement la quantité de dossier traités par l'équipe de fin de semaine.

2 982

DOSSIERS TRAITÉS EN 2025-2026

RÉGION DES ÉVÉNEMENTS	N	%
Abitibi-Témiscamingue	126	4,2
Bas-Saint-Laurent	38	1,3
Centre-du-Québec	74	2,5
Côte-Nord	76	2,5
Eeyou Istchee	46	1,5
Estrie	121	4,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43	1,4
Lanaudière	150	5,0
Laurentides	140	4,7
Laval	141	4,7
Mauricie	118	4,0
Montréalégie	431	14,5
Montréal ^[1]	497	16,7
Nunavik	293	9,8
Outaouais	217	7,3
Québec-Chaudière-Appalaches	338	11,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	133	4,5
TOTAL	2 982	100,0

[1] Les données de la région de Montréal sont comptabilisées à partir de la reprise de l'information judiciaire transmise aux victimes de violence conjugale, en juillet 2025. Les statistiques sur les dossiers reçus avant juillet 2025 ne sont pas incluses. Certains dossiers de Montréal ont été comptabilisés deux fois, une première fois pour les statistiques du CFDSJF et une seconde fois pour les statistiques du CAVAC-Info.

Tribunal spécialisé

En décembre 2020, le rapport *Rebâtir la confiance* a été déposé avec 190 recommandations pour l'accompagnement des victimes en violence sexuelle et violence conjugale, notamment la création d'un tribunal spécialisé. Dans cette perspective, le Tribunal spécialisé vise à offrir aux personnes victimes un parcours judiciaire et psychosocial adapté à leurs besoins.

Le rapport souligne notamment l'importance d'assurer, au sein du Tribunal, la présence de services variés et complémentaires — interprétation, liaison policière, soutien médical, aide juridique, information sur les conditions de remise en liberté, accompagnement au témoignage, etc. — afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes victimes.

Cette approche reconnaît qu'aucune organisation ne peut, à elle seule, offrir l'ensemble des services nécessaires et que le travail interorganisationnel est essentiel pour soutenir efficacement les personnes victimes tout au long de leur parcours judiciaire.

Le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et violence conjugale a été déployé à l'automne 2025 dans le district de Montréal, à la Cour du Québec et à la Cour municipale. Ainsi, la responsabilité des suivis sociojudiciaires auprès des personnes victimes de violence conjugale relève désormais du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). La Cour municipale a repris les dossiers de violence conjugale sous sa juridiction à la fin du mois de juillet 2025 et la Cour du Québec à la fin du mois de septembre 2025.

Intervenants-es sociojudiciaires de liaison

Le Tribunal spécialisé de Montréal est composé de 16 intervenants-es sociojudiciaires de liaison (ISL), répartis dans deux points de service, soit 11 ISL au Palais de justice de Montréal et 5 ISL à la cour municipale de Montréal.

Les ISL, dans le cadre du tribunal spécialisé, rencontrent les personnes victimes assignées par le procureur des poursuites criminelles et pénales afin de procéder à une évaluation des besoins et à une appréciation du risque. Les ISL sont au cœur d'un soutien vertical au tribunal, puisqu'ils et elles permettent à la personne victime d'être accompagnée par un-e même intervenant-e qui peut ainsi l'informer des procédures judiciaires, coordonner les services avec les différents partenaires et assurer un filet de sécurité.

**NOMBRE TOTAL
DE PERSONNES
assignées ayant
été rencontrées**

1 266

AU PALAIS DE JUSTICE

820

À LA COUR MUNICIPALE

Les ISL, membres d'un ordre professionnel, ont la responsabilité de transmettre une opinion professionnelle au PPCP afin de l'éclairer sur la situation.

L'approche sécuritaire est fondamentale au fonctionnement du tribunal spécialisé. Cette approche implique des rencontres systématiques avec les ISL et les procureurs-es aux dossiers lors de demandes de modifications de conditions et/ou d'une remise en question de l'implication dans les procédures judiciaires. Les rencontres ISL/DPCP permettent d'orienter le dossier judiciaire selon les besoins et les attentes de la personne victime, tout en considérant sa sécurité et celle de ses proches.



Une série de formations est mise à disposition des ISL sur le portail du ministère de la justice concernant le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale. En parallèle, un accompagnement est proposé par le ministère de la justice (MJQ) afin d'accompagner et soutenir les ISL dans leur pratique.



Services courants

Les services courants offrent des prestations diversifiées, de manière proactive et en proximité, aux personnes victimes. Voici les différents types de services psychosociojudiciaires dispensés par les professionnel.les de l'équipe du CAVAC.

■ Intervention post-traumatique et psychosociale

Évaluer les besoins et la situation de la personne victime pour lui offrir une intervention adaptée et ainsi réduire les conséquences de l'acte criminel et de favoriser son rétablissement. Un suivi à court terme de cinq semaines est disponible pour soutenir la personne victime, atténuer les conséquences de l'acte criminel et l'aider à retrouver un certain équilibre.

■ Accompagnement

Accompagner les personnes victimes d'actes criminels lors des démarches auprès des services de police, des services d'aide et auprès des différentes ressources disponibles. Comprend également le soutien tout au long du processus judiciaire, un accompagnement à la cour selon la situation ainsi que la préparation à rendre témoignage.

■ Informations sur les droits et recours

Informar la personne victime de ses différents droits et recours et répondre à ses questions concernant les programmes d'indemnisation, les étapes du processus judiciaire, le dépôt d'une plainte dans un service de police, ainsi que les ressources existantes pour les aider lorsque leurs besoins dépassent le mandat du CAVAC, etc.

■ Assistance technique

Soutenir la personne victime dans ses demandes d'indemnisation (SAAQ, la CNESST, ou autres) ou produire des documents en lien avec l'acte criminel (IVAC, déclaration de la victime au tribunal, résiliation de bail en situation de violence conjugale ou sexuelle, etc.).

■ Orientation vers les ressources spécialisées

Informar et référer la personne victime vers d'autres ressources selon ses besoins spécifiques.

Équipe d'agents-es de soutien à l'intervention et à l'accueil

Afin de soutenir l'accessibilité à nos services et de répondre aux exigences liées au déploiement du tribunal spécialisé, l'équipe des agents-es de soutien à l'intervention et à l'accueil est passée de trois à sept personnes au cours de la dernière année. Cette croissance témoigne de la volonté du CAVAC de Montréal d'assurer une réponse efficiente et humaine, adaptée aux besoins grandissants de la clientèle.

Lorsqu'une personne communique avec le numéro général du CAVAC de Montréal, elle est accueillie par l'un ou l'une de nos agents-es, dont le rôle consiste à offrir une écoute attentive et rassurante, à transmettre une information claire sur les services disponibles et à orienter la clientèle vers les ressources internes ou externes les plus appropriées selon les besoins exprimés.

Par ailleurs, dans le contexte de l'implantation du

tribunal spécialisé, l'équipe contribue désormais de façon accrue aux activités du palais de justice, notamment par l'accueil et l'orientation des personnes victimes et des témoins. Grâce au renforcement de cette équipe, le CAVAC de Montréal a maintenu, et même accru, sa capacité à répondre efficacement aux demandes, tout en assurant un accompagnement professionnel et de qualité à l'ensemble de sa clientèle.

DOSSIERS TRAITÉS	N	%
Appel direct	7 192	63,4
Message boîte vocale	4 086	36,0
Référence par courriel	18	0,2
Intervention en personne	46	0,4
TOTAL	11 342	100,0

1 853

personnes s'étant présentées au palais de justice dans le cadre du Tribunal spécialisé depuis septembre 2025

2 463

évaluations cliniques des besoins

Évaluation clinique des besoins

Lorsqu'une personne victime souhaite obtenir des services du CAVAC de Montréal, une évaluation téléphonique est réalisée par l'un-e de nos intervenant-e-s afin de mieux cerner sa situation et ses besoins. Cet échange permet de déterminer le type de service le plus approprié, qu'il s'agisse d'un suivi psychosocial, d'un accompagnement dans le cadre du processus judiciaire ou d'une intervention ponctuelle.

Dans certains cas, cette évaluation met en lumière que les besoins exprimés sortent du cadre de notre mandat ou qu'un autre organisme pourrait offrir un soutien plus adapté. Nos intervenant-e-s s'assurent alors d'orienter la personne vers les ressources spécialisées les plus pertinentes, afin de favoriser une prise en charge adéquate.

Clinique d'assistance technique

La clinique d'assistance technique a pour objectif de fournir un soutien personnalisé aux personnes ayant besoin d'aide pour remplir diverses demandes d'indemnisation ou produire des documents en lien avec des actes criminels. Nos services incluent l'accompagnement pour des demandes à la SAAQ, la CNESST, et l'IVAC, ainsi que l'assistance pour remplir des déclarations de victime au tribunal ou résilier des baux en situation de violence conjugale ou sexuelle. Ces consultations d'une d'environ une heure, sont assurées par nos intervenants-es, qui guident les personnes à travers ces démarches administratives complexes.

163

RENCONTRES INDIVIDUELLES

39

PARTICIPANTS-ES

aux ateliers de groupes par visioconférence

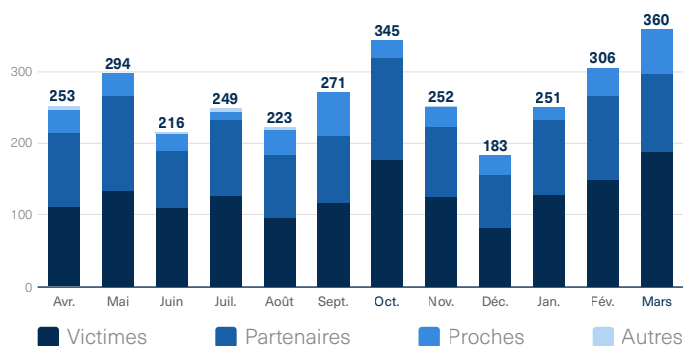
Point de service – Palais de justice de Montréal

Le CAVAC assure une présence quotidienne au tribunal pour accueillir les personnes victimes convoquées par subpoena. Dès leur arrivée, elles reçoivent de l'information, un soutien personnalisé et, au besoin, une intervention psychosociale visant à atténuer le stress lié à leur passage au tribunal.

3 203

VICTIMES, PARTENAIRES ET
PROCHES ACCUEILLIS

ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE ET DES PARTENAIRES



1 144

DOSSIERS TRAITÉS

Point de service – Cour municipale

383

DOSSIERS TRAITÉS

L'équipe de la Cour municipale joue un rôle crucial dans l'offre de services aux personnes victimes d'actes criminels. Leur présence permet de fournir une gamme étendue de services psychosociojudiciaires, incluant, entre autres, des rencontres de préparation au témoignage, de l'accompagnement lors des journées de cour et de l'assistance technique pour remplir la déclaration de la victime. Notre présence depuis plusieurs années à la Cour municipale fait en sorte que notre collaboration avec les procureurs-es est bien ancrée et stable. Cette relation de confiance se traduit par un nombre soutenu de références.

Point de service – Chambre de la jeunesse

671

DOSSIERS TRAITÉS

L'équipe d'intervenants-es de la Chambre de la jeunesse collabore étroitement avec les procureurs-es afin d'offrir aux personnes victimes, à leurs proches et aux témoins des services adaptés aux particularités de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. La clientèle de ce point de service est majoritairement composée de personnes victimes mineures. Ainsi, les intervenants-es vont régulièrement intervenir auprès de plusieurs personnes dans un même dossier, notamment les parents de la personne victime.

CONTEXTE DE L'INFRACTION	N	%
Ami.es/connaissances	28	4,2
Conjugal	20	3,0
Conjugal séparé	24	3,6
École	32	4,8
Familial	30	4,5
Inconnu	486	72,4
Personnes étrangères	35	5,2
Travail	10	1,5
Voisins	6	0,9
TOTAL	671	100,0

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	N	%
0-5 ans	1	0,1
6-13 ans	100	14,9
14-17 ans	323	48,2
18-24 ans	80	12
25-34 ans	60	8,9
35-44 ans	41	6,1
45-54 ans	37	5,5
55-64 ans	19	2,8
65 ans et plus	10	1,5
TOTAL	671	100,0

Présentations et formations :

30 avril 2025. Présentation des services du CAVAC à la Chambre de la jeunesse dans le cadre du programme « la Cour d'école ». Ce programme, organisé par le DPCP, s'adresse aux jeunes de 5e année de primaire et cumule en une simulation de procès criminel.

NATURE DES ACCUSATIONS	N	%
Crimes contre la personne	463	69,0
Crimes contre la propriété	138	20,6
Crimes de nature sexuelle	54	8,0
Autre	16	2,4
TOTAL	671	100,0

Programmes Témoins Vulnérables - PTE & PTVSVC

Depuis 2021, le Programme Témoin-Enfant (PTE) est soutenu par le ministère de la Justice dans les CAVAC à travers le Québec. Ce programme offre un soutien aux personnes mineures et aux personnes vulnérables appelées à témoigner en tant que personnes victimes ou témoins d'actes criminels. Au courant de l'année 2024-2025, le CAVAC de Montréal a implanté le guide PTVSVC, une adaptation du PTE spécifiquement destinée aux personnes victimes et témoins de violence sexuelle et conjugale. Ces programmes visent à apaiser le stress lié aux procédures judiciaires et à favoriser un témoignage de qualité.

L'année écoulée a permis de consolider la formation et le soutien clinique offerts aux collègues du CAVAC de Montréal afin de les former pour le PTE & PTVSVC. L'équipe offre du support ponctuel, des journées ou rencontres d'observation, ainsi que du soutien dans l'application du programme. L'équipe des PTE & PTVSVC a également renforcé son partenariat serré avec les procureurs-es, les enquêteurs-trices du SPVM, ainsi qu'en centre jeunesse, en milieu scolaire et auprès des maisons d'hébergement. Sa collaboration avec la Fondation Marie-Vincent ne cesse de croître, notamment pour l'arrimage des services offerts aux enfants et adolescents victimes d'agressions sexuelles. L'équipe s'implique également auprès des communautés de pratiques provinciales

Faits saillants : *Intégration de deux nouvelles intervenantes dans l'équipe*

des PTE & PTVSVC et participe aux consultations pour le développement du PTLAB pour l'amélioration des services et le perfectionnement des outils.

Présentations :

- 8 octobre 2025. Présentation du PTE & PTVSVC aux stagiaires du CAVAC de Montréal
- 21 octobre 2025. Congrès sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents organisé par Sainte-Justine
- 18 décembre 2025. Présentation dans le cadre de l'arrimage de services avec la Fondation Marie-Vincent
- 27 janvier 2026. Présentation du PTE & PTVSVC à la Délégation de l'Irlande du Nord
- Février 2026. Présentation du PTE & PTVSVC dans un cours de victimologie à l'Université de Montréal
- 12 mars 2026. Retour au SES afin de présenter aux nouveaux SD et faire un rappel aux anciens des services du PTE & PTVSVC à l'équipe SD en violences sexuelles

Statistiques - PTE

29

DOSSIERS EN 2025-2026

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	N	%
3 à 6 ans	0	0,0
7 à 11 ans	3	12,0
12 à 15 ans	11	44,0
16 à 18 ans	11	44,0
TOTAL	25	100,0

NATURE DES ACCUSATIONS	N	%
Violence sexuelle	22	88,0
Violence physique	2	8,0
Autres	1	4,0
TOTAL	25	100,0

CONTEXTE DE L'INFRACTION	N	%
Amis/Connaissances	5	20,0
Conjugal	1	4,0
Étranger	3	12,0
Intrafamilial	13	52,0
Scolaire	3	12,0
TOTAL	25	100,0

Statistiques - PTVSVC

111

DOSSIERS (105 victimes et 6 témoins)

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	N	%
18 à 24 ans	24	21,6
25 à 34 ans	31	27,9
35 à 44 ans	27	24,3
45 à 54 ans	18	16,2
55 à 64 ans	9	8,1
65 ans et +	2	1,8
TOTAL	111	100,0

NATURE DES ACCUSATIONS	N	%
Violence sexuelle	59	53,2
Violence physique	43	38,7
Autres	9	8,1
TOTAL	111	100,0

CONTEXTE DE L'INFRACTION	N	%
Conjugal	42	37,8
Intrafamilial	22	19,8
Conjugal séparé	18	16,2
Amis/Connaissances	16	14,4
Étranger	4	3,6
Exploitation sexuelle	3	2,7
Autre	3	2,7
Scolaire	2	1,8
Travail	1	0,9
TOTAL	111	100,0

Programme de mesure de rechange général

Au Canada, le Code criminel propose une alternative aux procédures judiciaires traditionnelles, permettant aux adultes ayant été accusés-es de certaines infractions criminelles de prendre la responsabilité de leurs actes et de résoudre leurs démêlés avec la justice autrement. Ces mesures de rechange sont gérées par le réseau Équijustice, avec qui nous avons établi un partenariat assurant le bon fonctionnement du programme. Plusieurs organismes de justice alternative du milieu collaborent avec Équijustice pour la mise en œuvre du PMRG dans tous les secteurs de Montréal.

Le CAVAC de Montréal a le mandat d'informer les personnes victimes de l'existence de ce programme et de l'orientation que prendra leur dossier. Nous leur expliquons qu'elles peuvent participer activement aux mesures de rechange ou simplement choisir d'être tenues informées. Nous cherchons à connaître leur positionnement à l'égard du programme, à les sensibiliser sur leur possible implication dans le PMRG et à leur offrir des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Résumé des trois étapes qui existent au PMRG :

A**Étape A :**

Référence du dossier au PMRG par les procureurs-es. Notre rôle est d'informer la personne victime de l'orientation du dossier, d'évaluer avec elle si un échange avec les procureurs serait pertinent, de lui présenter les services du CAVAC, puis de l'informer qu'elle sera recontactée si le PMRG est autorisé.

B**Étape B :**

Réception de l'autorisation du PMRG dans le dossier par le réseau Équijustice. Nous informons la personne victime, vérifions si elle souhaite s'impliquer dans le processus, puis lui demandons si elle désire un suivi de l'avancement du dossier.

C**Étape C :**

Équijustice nous transmet le rapport final, précisant si le PMRG a été complété et, le cas échéant, quelle mesure a été appliquée. Ce document est transmis à la personne victime par la poste, si elle en a fait la demande.

Statistiques 2025-2026

371

mesures réalisées

83 municipale - 288 Québec

621

références étape A

138 municipale - 483 Québec

67%

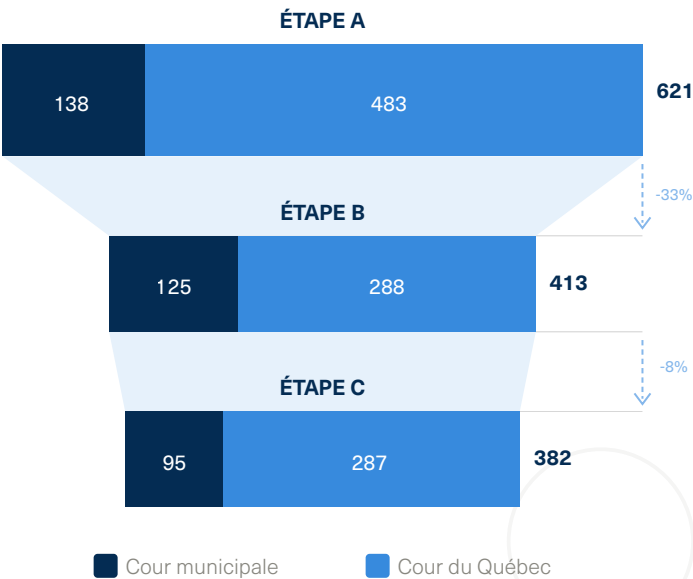
crimes contre la personnes

63%

favorables conditionnellement

(cour municipale)

NOMBRE DE RÉFÉRENCES PAR ÉTAPES



MESURES RÉALISÉES
PAR LES ACCUSÉ.ES

COUR
MUNICIPALE

COUR DU
QUÉBEC

Ateliers de sensibilisation

8

28

Dédommagement organisme

56

179

Dédommagement victime

7

20

Médiation

7

27

Travaux compensatoires

5

34

TOTAL

83

288

COUR MUNICIPALE PALAIS DE JUSTICE

TYPES DE CRIME	N	%	N	%
Les deux	5	3,8	30	6,3
Contre la personne	85	65,4	318	67,2
Contre la propriété	40	30,8	125	26,4
TOTAL	130	100,0	473	100,0

COUR MUNICIPALE PALAIS DE JUSTICE

POSITION DE LA PERSONNE VICTIME FACE AU PMRG	N	%	N	%
Favorable	1	1,9	7	3,8
Favorable conditionnement	34	63,0	89	48,9
Défavorable	11	20,4	35	19,2
Indécis	3	5,6	23	12,6
Indifférent/Neutre	5	9,3	28	15,4
TOTAL	54	100,0	182	100,0

Équipes spécialisées

Nos équipes spécialisées jouent un rôle clé dans la qualité des services offerts. Grâce à leur expertise, elles permettent de répondre de manière personnalisée aux besoins de notre clientèle, tout en contribuant activement au partage des connaissances et au développement des compétences à l'échelle de l'ensemble du CAVAC.

Intervenant-e dédié-e aux communautés autochtones

89

RENCONTRES

63 victimes, 25 proches et 1 témoin

En place depuis juin 2023, le poste d'intervenant-e dédié-e aux communautés autochtones s'inscrit dans une démarche continue visant à améliorer l'accessibilité et la pertinence des services offerts aux personnes autochtones victimes d'actes criminels. Ce travail, ancré dans compréhension approfondie de l'histoire et des réalités contemporaines des Peuples autochtones, repose sur une présence et collaboration active dans les milieux, ce qui permet de tisser des liens de confiance essentiels à l'accès aux services. À l'écoute des besoins exprimés et des dynamiques propres à chaque communauté, l'intervenant-e adapte ses interventions pour qu'elles soient culturellement pertinentes et joue ainsi un rôle clé dans le développement d'une offre de services qui respecte l'identité, le parcours et la réalité de chaque personne rencontrée.

NATION	N	%
Anishinabeg	1	1,1
Atikamekw	8	9,1
Eeyou	17	19,3
Innu	8	9,1
Inuit	44	50,0
Kanien'kehà:ka	5	5,7
Métis	1	1,1
Mi'gmaq	4	4,5
TOTAL	88	100,0

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	N	%
0-18 ans	3	3,4
18-24 ans	11	12,4
25-34 ans	7	7,9
35-44 ans	10	11,2
45-54 ans	16	18,0
55-64 ans	2	2,2
65+ ans	2	2,2
Non-spécifié	38	42,7
TOTAL	89	100,0

NATURE DES ACCUSATIONS	N	%
Contre la personne	81	91,0
Contre la propriété	1	1,1
Non spécifié	7	7,9
TOTAL	89	100,0

CONTEXTE DE L'INFRACTION	N	%
Ami/connaissance	6	6,7
Autre	15	16,9
Conjugal	47	52,8
Criminalité organisée	1	1,1
Étranger	7	7,9
Intrafamilial	13	14,6
TOTAL	89	100,0

Faits saillants 2025-2026

- 3 juin 2025. Début de la Communauté de pratique autochtone du CAVAC de Montréal.
- Visites dans un refuge de Projets autochtones du Québec (bi-hebdomadaire)

Présentations et formations :

- 7 mai 2025. Présentation des services du CAVAC à la Session d'information: Démystifier les processus d'enquête du SPVM. (Session uniquement pour les organismes autochtones ou desservant des participants autochtones)
- 26 mai 2025. Présentation des services aux intervenants de première ligne à Projets autochtones du Québec
- 27 mai 2025. Présentation des services à La porte ouverte
- 29 mai 2025. Présentation des services au Réseau de la communauté autochtone à Montréal
- 9 juin 2025. Présentation des services aux coordonnateurs de refuge à Projets autochtones du Québec
- 14 août 2025. Présentation des services à Ulluriaq, du Centre de santé Tulattavik d'Ungava. Programme résidentiel jeunesse offrant un milieu d'hébergement et de soutien pour adolescentes du Nunavik à Montréal.
- 23 septembre 2025. Présentation des services au Centre de services de justice réparatrice
- Kiosque au Community Safety Workshops & Networking Day par le SPVM (Journée uniquement pour les organismes autochtones ou desservant des participants autochtones)

Partenariats :

- 8 mai 2025. Participation au lancement de l'INDex, une base de données communautaire qui fournit des informations essentielles sur les programmes autochtones et sur les programmes qui s'adressent aux Autochtones à Tiohtià:ke/ Montréal.
- 22 octobre 2025. Participation à une activité de rapprochement avec la Maison Akhwà:tsire de Projets autochtone du Québec et la cavalerie du SPVM.
- 26 novembre 2025. Participation de l'Opération nationale concertée en prévention de la violence conjugale avec le SPVM au Square Cabot et la Place Alexis-Nihon
- 9 décembre 2025. Rencontre de concertation avec la patrouille autochtone du Service de police de la Ville de Montréal afin de favoriser une meilleure collaboration
- 26 mars 2026. Participation au 30 ans de la Section des agressions sexuelles du SPVM
- 30 avril 2026. Participation au lancement du Family Violence Prevention Resource Manual du Indigenous Health Centre of Tiohtià:ke

LIEU DU CRIME



■ **81%**
Centre urbain

■ **17%**
Communauté autochtone

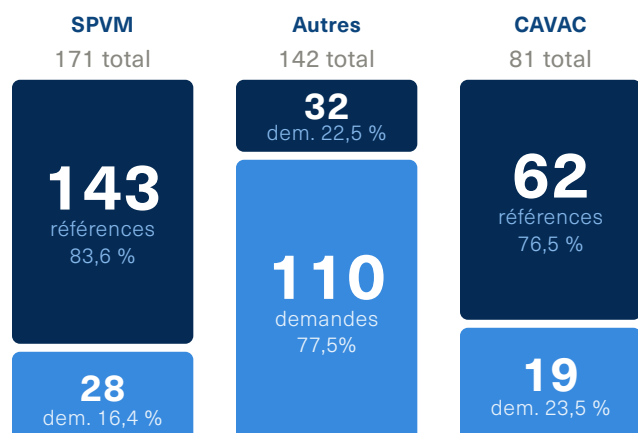
■ **2%**
Non-spécifié

Agent-e de liaison dédié-e en maltraitance aînée

Cette année encore, l'agent-e de liaison dédié-e à la maltraitance envers les personnes aînées a proposé des services spécialisés, personnalisés et accessibles aux personnes aînées victimes de maltraitance. Grâce à une approche de proximité, ce service offre des interventions rapides et adaptées à la réalité de ces personnes, souvent confrontées à des enjeux de vulnérabilité, d'isolement ou de mobilité. En collaboration étroite avec les partenaires du réseau de la santé, du milieu communautaire et du SPVM, l'agent-e de liaison assure la coordination des références. Cette présence stratégique permet de renforcer les mesures de prévention et de garantir un accompagnement humain, sécurisant et bien ancré dans le réseau de soutien.

L'agent-e de liaison agit également comme ressource pour le CAVAC de Montréal en offrant un soutien clinique ponctuel, une expertise sur les enjeux et besoins spécifiques à la maltraitance et une contribution au développement des pratiques internes en matière d'intervention auprès des personnes âgées.

PROVENANCE DE SDEMANDES ET RÉFÉRENCES



394

DOSSIERS TRAITÉS

237 références - 157 demandes ou ressaisies

Présentations et formations :

- 29 avril 2025. Présentation des services du CAVAC auprès de l'équipe SAPA du CIUSSS du nord de l'île.
- 5 juin 2025. Codéveloppement sur le sujet de la maltraitance aînées pour les employés du CAVAC
- 13 juin 2025. Conférencière sur les étapes du processus judiciaire avec l'agent socio communautaire Martin Charron et présentation des services du CAVAC dans le cadre d'une activité organisée par l'AQDR de Montréal Est pour la journée internationale contre la maltraitance envers les aînés.

Partenariats :

- Participation à l'édition 2025 de l'opération « visiter une personne aînée isolée » du SPVM, CIUSSS et de la DRSP.
- Participation au Programme SAUVER (Soutenir les Aînés contre la Fraude et Éduquer / *Seniors Against Fraud to Educate*) du SPVM. Un projet qui a pour mission d'offrir un groupe de soutien personnalisé à partir d'expériences individuelles semblables auprès des victimes de fraude.
- Participation au groupe « fraude grands-parents » et au groupe « fraude amoureuse » du SPVM.
- Participation au projet de recherche « Les Personnes proches commettant de la maltraitance envers les personnes aînées : Contextes, interventions et expériences ». Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS).
- Participation au projet de recherche sur « les défis de l'intervention sociale auprès des aînés victimes d'escroqueries ou de maltraitance ».

Agents-es de liaison dédiés-es en violence conjugale

Depuis la création de la Section Spécialisée en Violence Conjugale (SSVC) du SPVM en 2021, un-e intervenant-e du CAVAC de Montréal assure un accompagnement soutenu et adapté aux besoins spécifiques des personnes victimes de violence conjugale.

173
RÉFÉRENCES

Présentations :

- 26 novembre 2026 - Kiosque au Centre Eaton pour sensibiliser à la violence conjugale, en partenariat avec une équipe d'agents sociocommunautaires du SPVM.

NATURE DES ACCUSATIONS	N	%
Agression armée	14	8,1
Autres	13	7,5
Bris de condition	22	12,7
Étranglement	24	13,9
Harcèlement	9	5,2
Infraction à caractère sexuel	16	9,2
Menaces	5	2,9
Non spécifié	10	5,8
Séquestration	1	0,6
Tentative de meurtre	6	3,5
Voies de fait	53	30,6
TOTAL	173	100,0

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	N	%
18-24 ans	43	24,9
25-34 ans	38	22,0
35-44 ans	59	34,1
45-54 ans	21	12,1
55-64 ans	4	2,3
65+ ans	1	0,6
N/A	7	4,0
TOTAL	173	100,0

Agents-es de liaison et d'intervention en violences sexuelles

Les agents-es de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS) accompagnent les personnes victimes d'infractions à caractère sexuel présentant des facteurs de vulnérabilité. L'équipe est également une référence pour d'autres organisations œuvrant auprès de victimes de violences sexuelles, comme les corps de police et les établissements d'enseignement supérieur.

Situés-es dans les bureaux des enquêtes spécialisées du SPVM, les ALIVS collaborent étroitement avec les enquêteurs-trices de la Section des Agressions Sexuelles dans les dossiers aux enjeux psychosociaux multiples. C'est également vers elles que les établissements d'enseignement supérieur réfèrent les personnes victimes de violences sexuelles qui nécessitent un accompagnement sociojudiciaire. Les ALIVS représentent des personnes ressources

importantes dans le soutien d'équipes d'intervention clinique, que ce soit au CAVAC ou dans d'autres organisations partenaires. En 2025, l'équipe, auparavant composée de deux intervenantes, a dû être réduite à une seule ressource. Cette diminution s'explique notamment par des ajustements budgétaires qui ont amené le CAVAC à retirer le surcroît accordé à cette équipe en 2023-2024.

PROVENANCE DE LA RÉFÉRENCE	N	%
CAVAC interne	69	27,5
SPVM	160	63,7
Établissements d'enseignement supérieur	18	7,2
Autres	4	1,6

IDENTITÉ DE GENRE	N	%
Femme	223	88,8
Homme	19	7,6
Autres	9	3,6

Présentations et formations :

- 4 juin 2025. Accueil d'une délégation française composée de 14 jeunes (18-35 ans) impliqués-es professionnellement ou bénévolement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- 18 février 2026. Kiosque de présentation des services du CAVAC au Cégep Marie-Victorin dans le cadre de leur semaine de prévention des violences à caractère sexuel.

TYPE DE CLIENTÈLE	N	%
Victime	223	88,8
Proche	26	7,2
Témoin	2	0,8

Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle

L'équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (ÉDIES) a été mise en place pour répondre aux réalités particulièrement complexes vécues par les personnes victimes d'exploitation sexuelle et de traite de personnes. Son rôle dépasse largement l'intervention ponctuelle : elle agit comme un filet de sécurité, mobilisant une approche rapide, humaine et concertée afin de rejoindre des personnes souvent éloignées des services traditionnels. En assurant un accompagnement spécialisé et en créant des ponts entre les divers acteurs et actrices du milieu, l'équipe vise à renforcer la protection et l'autonomie des personnes concernées, tout en contribuant à une transformation durable des pratiques en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle.

Au cours de l'année, la formation développée par l'ÉDIES a poursuivi son déploiement au sein du Réseau des CAVAC. Cette initiative a permis de rejoindre quatre CAVAC supplémentaires grâce à la tenue de cinq formations distinctes, formant ainsi 90 intervenants-es dans les territoires de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, et des Laurentides. Cette formation contribue à renforcer les pratiques d'intervention en approfondissant la compréhension des dynamiques propres à l'exploitation sexuelle et en soutenant une offre de services plus adaptée, cohérente et sensible aux réalités vécues par les victimes directes et leurs proches. Cette offre se poursuivra au cours de l'année financière en cours, avec l'objectif de tenir sept formations additionnelles et de rejoindre cinq autres CAVAC au sein du réseau.

Finalement, le Réseau des CAVAC a été invité à participer aux consultations gouvernementales ciblées du ministère de la Sécurité publique, intitulées « Briser le cycle de l'exploitation sexuelle – Vers de nouvelles actions gouvernementales en matière de prévention et de lutte contre l'exploitation sexuelle ». La rédaction du mémoire du Réseau des CAVAC, coordonnée par l'ÉDIES, a permis de mettre à contribution l'expertise consolidée des réalités observées dans la région de Montréal. Celles-ci témoignent de la complexité de l'accompagnement des personnes victimes d'exploitation sexuelle et de leurs proches s'inscrit dans des contextes de grande complexité. Cette contribution a apporté un éclairage structurant aux réflexions gouvernementales et a positionné le Réseau des CAVAC comme partenaire stratégique auprès des instances décisionnelles.



Présentations et formations :

- **6 mai 2025.** Formation de 21 employés-es du Réseau des CAVAC sur l'intervention en contexte d'exploitation sexuelle.
- **18 juin 2025.** Présentation au Comité des responsables nationaux de l'Entente multisectorielle (DPJ) (CRNEM)
- **7 octobre 2025.** Conférence sur l'intervention auprès des proches de personnes en situation d'exploitation sexuelle à la Table de concertation en prostitution et exploitation sexuelle du Saguenay et à la Table de concertation en exploitation et prostitution juvénile du Lac-Saint-Jean
- **10 février 2026.** Présentation de l'ÉDIES à la Table de concertation en matière de traite de la personne et exploitation sexuelle des Laurentides
- **12 février 2026.** Formation sur l'intervention avec les personnes en contexte d'exploitation sexuelle dans le cadre d'un cours de victimologie à l'Université de Montréal.

IDENTITÉ DE GENRE DES PERSONNES RÉFÉRÉES	N	%
Femme	210	92,1
Homme	11	4,8
Femme trans	3	1,3
Homme trans	3	1,3
Non-binaire	1	0,4

RELATION AVEC LE PROXÉNÈTE (ACTUELLE OU PASSÉE)	N	%
Partenaire intime	87	43,9
Familiale	4	2,0
Travail	16	8,1
À risque d'exploitation	12	6,1
Pas de proxénète	20	10,1
Ami / Connaissance	38	19,2
Aucune relation avec le proxénète (proche de la personne victime)	21	10,6

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

228

DOSSIERS TRAITÉS

202 victimes directes, 21 proches et 5 témoins

PROVENANCE DES RÉFÉRENCES	N	%
CAVAC Interne	84	36,8
Corps de police	98	43,0
ÉDIES du Réseau des CAVAC	12	5,3
Escouade intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP)	10	4,4
La personne elle-même	13	5,7
Les Survivantes (programme policier)	4	1,8
Organismes communautaires et autres organisations	7	3,1

CONTEXTE DE VICTIMISATION	N	%
Sortie du milieu (n'est plus impliquée dans l'industrie du sexe)	115	50,4
Toujours impliquée (de manière autonome et indépendante)	20	8,8
Victime directe (encore sous la coercition de proxénètes)	30	13,2
Victime indirecte (proche de victime)	21	9,2
Autre	6	2,6
N/A	36	15,8

ÂGE DES PERSONNES RÉFÉRÉES	N	%
6-13 ans	2	0,9
14-17 ans	20	8,8
18-24 ans	71	31,1
25-34 ans	71	31,1
35-44 ans	33	14,5
45-54 ans	27	11,8
55-64 ans	0	0,0
65+ ans	1	0,4
N/A	3	1,3

Équipe mobile de garde « Homicide»

Depuis plus de six ans, l'équipe spécialisée « *homicides* » collabore avec les équipes du SPVM lors d'un décès lié à un acte criminel, qu'il s'agisse d'un homicide, d'une collision mortelle ou encore d'un décès impliquant plusieurs personnes. Immédiatement après l'événement, les intervenants-es sont appelé.es à se rendre sur le terrain aux côtés des enquêteurs-trices afin de rencontrer les proches de la personne décédée et les témoins présents. Cette présence rapide permet d'offrir un soutien psychosocial essentiel, d'initier une intervention post-traumatique, de transmettre les premières informations judiciaires et, le cas échéant, de favoriser la collaboration avec les services d'enquête.

40

APPELS

pour services immédiats

25

DÉPLACEMENTS

15

APPELS

(familles hors secteur)



Équipe spécialisée « Décès par Acte Criminel »

En continuité avec ce travail d'urgence, les intervenants-es de l'équipe spécialisée en décès liés à un acte criminel assurent un accompagnement soutenu auprès des proches endeuillés et des témoins, de l'annonce du décès jusqu'à la conclusion du processus judiciaire, des mois, voire des années plus tard. Leur mandat consiste à informer les familles sur les étapes judiciaires à venir, leurs droits et recours, les ressources disponibles, ainsi qu'à offrir un soutien psychosocial constant, adapté à l'évolution du deuil et au stress généré par les procédures judiciaires. Elles assurent la continuité des suivis amorcés dès le moment critique de l'événement et jouent un rôle pivot entre les familles, les enquêteurs-trices, les procureurs-es et les partenaires communautaires. Cette approche permet d'offrir une prise en charge cohérente et humaine, en maintenant un lien de confiance durable avec les familles et les témoins concernés.

L'équipe spécialisée a permis à près de **636 personnes** de bénéficier d'un suivi en 2025-2026. Bien qu'il témoigne d'une réalité préoccupante, ce chiffre représente un niveau record de services offerts au CAVAC de Montréal et reflète l'importance et la portée de cette intervention spécialisée. Cette année a également été marquée par le développement d'un

groupe de soutien structuré destiné aux pères endeuillés. Ce projet a été élaboré en s'appuyant sur l'expérience acquise lors de la mise en place du groupe de soutien pour les mères endeuillées, dont les retombées se sont révélées très positives. Extraits de l'évaluation finale du groupe par les pères participants:

*« Ceci a aussi permis des partages de réflexions, **m'offrant des pistes auxquelles je n'aurais pas pensé dans mon isolement.** »*

*« Le groupe m'a avant tout fait remarquer à quel point mon noyau familial et d'entraide était restreint, et l'importance de pouvoir compter sur ceux qui y sont toujours. **Il m'a aussi aidé à ajuster mes attentes de la part de mes amis et de mon entourage,** alors que le deuil traumatique demeure complexe et difficile à appréhender. »*

« Je me suis senti moins seul car **j'ai pu discuter pendant plusieurs heures consécutives avec des gens dans la même situation.**

Contrairement à mes amis avec lesquels je préfère m'en tenir à des discussions plus courtes et plus évasives. »

« Je n'avais pas beaucoup d'attente lorsque j'ai accepté l'invitation. Mais j'ai été agréablement surpris de l'environnement, du soutien, de l'empathie que partageaient les membres du groupe. **Cet environnement m'a grandement aidé à passer à travers certains moments difficiles.** »

« Ça m'a fait cheminer, évoluer et voir que **je ne suis pas un extraterrestre** par rapport à ce que je ressens depuis la perte de ma fille. »

Une présentation à la Société de Criminologie du Québec a d'ailleurs permis de partager les savoirs acquis lors des groupes de mères endeuillées auprès de la communauté scientifique et des autres organismes présents au Québec. Finalement, un article a été publié dans la revue de l'Ordre des criminologues du Québec par l'équipe en lien avec la trajectoire des familles à la CETM (Commission des examens des troubles mentaux). D'autres projets d'envergure sont à venir en 2026-2027.

636

PERSONNES

ont bénéficié d'un suivi en 2025-2026

La Rive-Père

Groupe de soutien structuré pour les pères endeuillés
à la suite d'un décès par acte criminel

Thématique: caractère permanent, état de l'âme, conduite avec respect affectif

Quand?
Septembre 2025

Durée?
7 semaines et une rencontre finale

Où?
6472 boul. Saint-Laurent,
Montréal

Thèmes abordés:

- Deuil traumatique chez les hommes
- Identifier les émotions
- La relation avec votre enfant
- Le pardon
- L'héritage
- La criminalité post-traumatique
- Prendre soin de soi
- Le réseau de soutien

Inscription ou questions :
Valérie Bouillon, M.Sc. Criminologue
438-282-8712 (appel et texto)
vbouillon@cavacmontreal.qc.ca

CAVAC
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
CRIMINELLES MONTRÉAL
11 ans d'engagement



« Ce qui a changé, vis à vis la mort de mon enfant, est ma capacité d'en parler ouvertement à d'autres que mes proches. Ce qui a aussi changé est qu'avant, pour les autres deuils que j'ai vécus, ils sont tous survenus dans l'ordre normal des choses. Le caractère permanent du vide créé par l'absence du défunt m'était beaucoup plus réfléchi que ressenti, un peu comme si **avant je ne ressentais que l'effet théorique de la mort alors que maintenant, je ressens l'effet pratique de la mort**, qui est immensément plus fort, grand, profond. »

Programme Proches

79

NOUVELLES DEMANDES

pour les proches de
47 personnes décédées

236

BÉNÉFICIAIRES ADMISSIBLES

au remboursement
en 2025-2026

19

DEMANDES TRAITÉES

+33%

vs 2024-2025

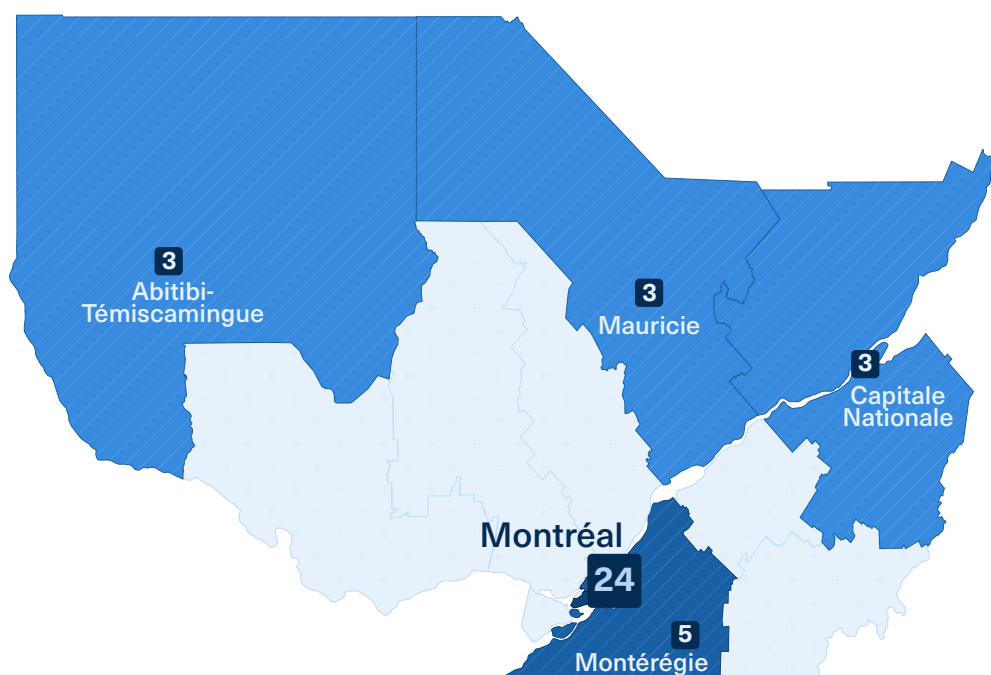
Sur les 79 nouvelles demandes, 78 ont été acceptées.

Le cœur du projet – l'essence – la clientèle

Le Programme Proches vise le remboursement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de stationnement aux proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel afin de pouvoir assister aux procédures judiciaires criminelles, à la Commission d'examen des troubles mentaux et à une enquête publique du coroner. L'admissibilité au programme n'est pas limitée aux cas d'homicides, mais à tous les actes criminels causant la mort, telle que la négligence criminelle, la conduite avec facultés affaiblies et la conduite dangereuse causant la mort.

PROVENANCE DES DOSSIERS - PROGRAMME PROCHES • 2025-26

Montréal est toujours la région de provenance de la majorité des dossiers (24). Cette année, elle est suivie par la Montérégie (5) et la région de la Capitale-Nationale-et-Chaudière-Appalaches (3), la Mauricie (3) et l'Abitibi-Témiscamingue (3).



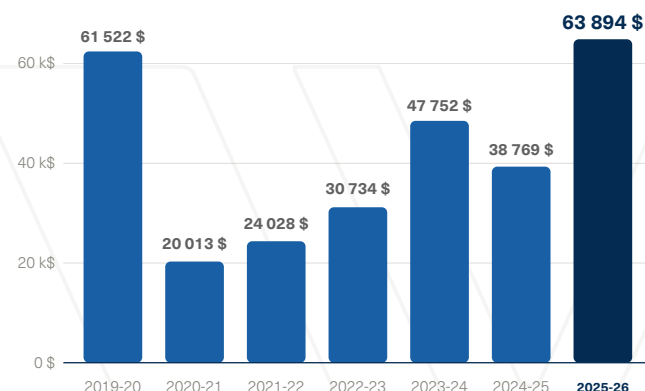
Faits saillants

Des efforts visant à accroître l'accessibilité du Programme aux communautés autochtones, plus particulièrement celles de la région du Nord-du-Québec, ont été entamés par la coordonnatrice du programme l'an dernier. Pour l'année 2025-26, on décompte 12 nouveaux bénéficiaires provenant de communautés autochtones, ce qui correspond à 48 % du nombre total de bénéficiaires autochtones admis au programme depuis l'initiative du programme. De plus, 33% de ces nouveaux bénéficiaires sont originaires de la région du Nord-du-Québec. Cette année, nous avons procédé à la réimpression d'affiches et dépliants en différentes langues autochtones. La tournée promotionnelle du programme Proches dans les CAVAC est maintenant terminée. Au total, 17 présentations ont été offertes aux intervenants-es des CAVAC à travers le Québec, dont 14 au cours de la dernière année.

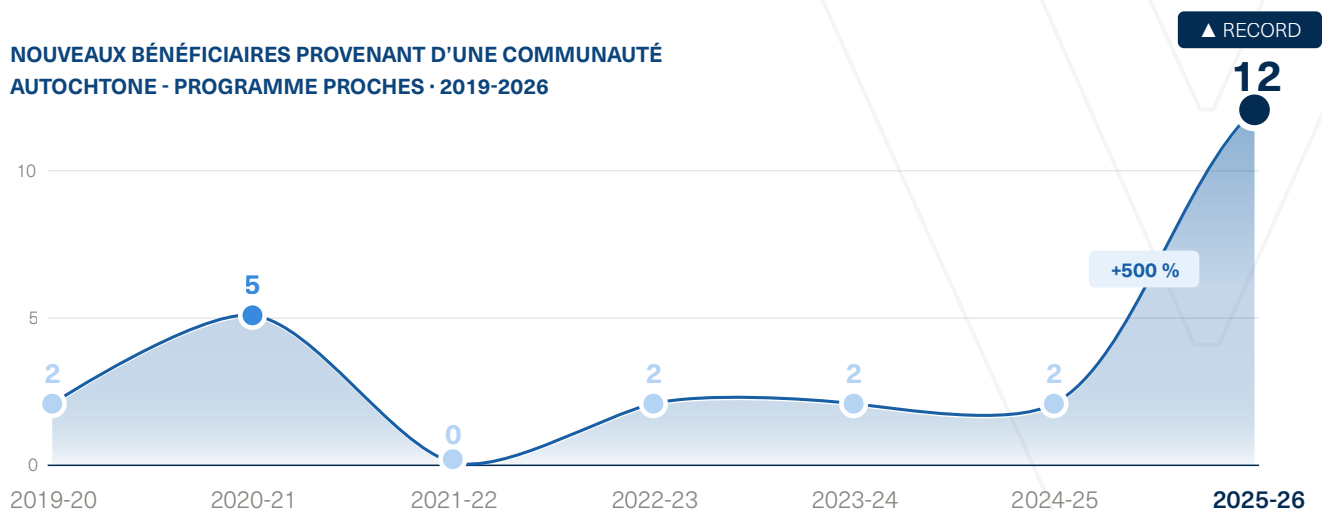
Orientations et défis pour l'année à venir

Des efforts continus sont nécessaires afin de rejoindre un maximum de familles et de proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel. Bien que les données récentes laissent entrevoir une meilleure connaissance du programme parmi les proches issus de communautés autochtones, ces derniers demeurent largement sous représentés. Le comité examinera de nouvelles avenues afin d'assurer la poursuite de la promotion du programme, tant de manière générale que ciblée.

MONTANT DES REMBOURSEMENTS AUX PROCHES



NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES PROVENANT D'UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE - PROGRAMME PROCHES - 2019-2026



Coordination clinique

Au cours de l'année 2025-2026, l'équipe de coordination a poursuivi son engagement à offrir des formations adaptées aux besoins spécifiques des différentes équipes du CAVAC de Montréal. Le développement continu des compétences professionnelles demeure une priorité afin de soutenir l'excellence des interventions, maintenir l'expertise des équipes et assurer une qualité de service optimale à l'ensemble de la clientèle.

L'arrivée des tribunaux spécialisés, en septembre 2025, a nécessité un réaménagement des rôles au sein des trois postes de coordination. Vanessa Giroux, auparavant responsable de la coordination des équipes spécialisées, a relevé le défi d'assurer la coordination clinique de la nouvelle équipe des intervenants-es sociojudiciaires de liaison (ISL), déployée au palais de justice et à la cour municipale. Cette équipe ayant été mise en place rapidement dans un contexte où le mandat des tribunaux spécialisés était encore peu connu, un encadrement clinique soutenu s'est avéré essentiel.

À la suite de cette réorganisation, les équipes spécialisées auparavant sous la supervision de Vanessa Giroux ont été redistribuées entre la coordination des services courants

et celle du SIRP. L'implantation des tribunaux spécialisés et les mouvements internes qui en ont découlé ont également entraîné l'accueil de plusieurs cohortes de nouveaux employés-es. Les cohortes d'intégration permettent de former plusieurs personnes simultanément, d'assurer une compréhension uniforme de l'information transmise et d'offrir à l'ensemble du personnel une base de formation commune. Cette formule favorise également la création de liens entre les nouvelles recrues et contribue au développement d'une cohésion d'équipe significative.

L'équipe d'intervenants-es a pu bénéficier d'une dizaine de formations externes. L'organisme a également mis à profit l'expertise de certains-es employés-es afin d'offrir des formations internes

portant notamment sur l'immigration, l'exploitation au travail, l'évaluation du risque suicidaire, le processus judiciaire et l'intervention auprès des personnes âgées.

De plus, les intervenants-es ont bénéficié d'un accompagnement soutenu assuré par trois superviseurs-es externes aux approches complémentaires, offrant un encadrement diversifié et adapté aux besoins de chacun et chacune. Des plages de supervision en soirée et en fin de semaine ont également été ajoutées pour permettre à une plus grande partie de l'équipe d'y avoir accès. Ce soutien a été renforcé par des rencontres cliniques, individuelles et de groupe, animées par les coordonnatrices internes, contribuant ainsi à la consolidation des pratiques professionnelles.

Communautés de pratique

Les communautés de pratique jouent un rôle crucial dans le développement de l'expertise au sein de notre organisation. Encadrées par l'équipe de coordination, elles permettent la mise en commun des connaissances, le développement d'outils d'intervention et offrent des moments d'échange et de discussion pour leurs membres.

Considérant les mouvements internes, l'arrivée massive de nouveaux et nouvelles employés-es et l'implantation des tribunaux spécialisés, les rencontres des communautés de pratique ont été mises en pause pour cette année avec l'objectif de reprendre les mandats des communautés de pratique dans la nouvelle année à venir.

- **Agression sexuelle**
- **Décès par acte criminel**
- **Violence conjugale**
- **Immigration**
- **Exploitation sexuelle**
- **Aînés**
- **Communautés autochtones**

Stagiaires

Le CAVAC de Montréal est reconnu pour offrir un milieu de stage enrichissant et stimulant aux futurs-es intervenants-es psychosociaux.ciales.

Comme lors des années précédentes, l'organisme a eu le plaisir d'accueillir six stagiaires provenant des programmes de criminologie, de travail social et de sexologie. Pour une première fois, une stagiaire issue de la technique d'intervention en criminologie du programme CAVAC-INFO s'est également jointe à l'équipe.

Grâce à l'implication des superviseurs-es, en supervision individuelle ou en co-supervision, ces six stagiaires ont bénéficié d'un accompagnement professionnel tout au long de leur parcours de formation. Pour certains-es employés-es, il s'agissait d'une première expérience de supervision et plusieurs ont déjà manifesté leur intérêt à renouveler leur implication.

La direction générale tient à remercier l'ensemble des employés-es qui contribuent à la formation de la relève et à l'intégration des nouveaux membres du personnel. Leur engagement et leur soutien sont essentiels au maintien et à la continuité de services de qualité.

Tables de concertation et comités

Autochtones

- Comité conjoint Milton-Parc (MP) – Hôtel des Arts (HDA)
- Steering Committee Meeting from the Indigenous Health Centre of Tiohtià:ke
- Southern Quebec Inuit Association's Healthy Relationship Booklet Committee

Violence conjugale

- Table de concertation violence conjugale de Montréal
- Membre du comité de coordination CAC-VC MTL
- Table de concertation en violence conjugale de Montréal-Centre
- Membre du comité de coordination Table violence conjugale Sud-Ouest
- Table de concertation de la Pointe-de-l'île

Exploitation sexuelle

- Comité des responsables nationaux de l'Entente multisectorielle (DPI) (CRNEM)
- Table de concertation en prostitution et exploitation sexuelle du Saguenay et la Table de concertation en exploitation et prostitution juvénile du Lac-Saint-Jean
- Table de concertation en matière de traite de la personne et exploitation sexuelle des Laurentides



Violence sexuelle

- Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de la région de Montréal
- Table de concertation en violence sexuelle de l'Ouest de l'Île
- Table des partenaires du Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent
- Comité de Vérifications et d'Observations Intersectoriel des Enquêtes en matière d'agression sexuelle (VOIE) pour la révision des plaintes non fondées ou non résolues de la Sûreté du Québec
- Comité de vérification des dossiers à caractère sexuel du SPVM
- Coalition québécoise contre la traite des personnes
- Table d'Action Concertée Montréalaise contre l'Exploitation Sexuelle

Maltraitance envers les personnes âgées

- Membres du Comité sur la maltraitance envers les personnes âgées en contexte de cohabitation. Lancement d'un outil de gestion des situations de maltraitance en contexte de cohabitation dédié aux intervenants du réseaux de la santé et du réseaux communautaires
- Membres du Comité de liaison et de soutien aux tables locales et aux partenaires spécialisés dans la lutte contre la maltraitance
- Membres du Comité de travail sur les violences basée sur l'honneur (aînés)
- Membres du Comité National de sensibilisation dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées issues des communautés culturelles et/ou d'expression anglaise
- Membres du Comité d'implantation provinciale dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées issues des communautés culturelles et celles d'expression anglaise

Autres implications

- Membre partenaire et présidence du conseil d'administration du Info-Justice Montréal
- Membre du conseil d'administration d'Info Crime
- Comité sur les Programmes d'information aux personnes victimes
- Comité aviseur en trauma psychologique
- Comité de suivi avec la direction de l'IVAC
- Participation au comité sur les tribunaux spécialisés
- Comité provincial sur l'évaluation de la satisfaction de la clientèle des CAVAC
- Comité de coordination du Réseau des CAVAC
- Comité de références policière provincial

Activités de promotion et de sensibilisation

Collaborations spéciales

- Délégation de l'Irlande du Nord
- Délégation interministérielle française à l'aide aux victimes qui souhaitait s'inspirer de ce qui est fait au Québec en matière de soutien aux personnes victimes.

Présentations, kiosques et conférences

- Présentation de Valérie Bouillon à la Société de criminologie du Québec (SCQ) concernant le groupe de mères endeuillées
- Article dans le Beccaria (OPCQ) de Valérie Bouillon et Sonia Vallières concernant la trajectoire des proches à la CETM (commission d'examen des troubles mentaux)
 - Vallières, S. et Bouillon, V. (2025). Non-responsabilité criminelle et reconnaissance du tort : la trajectoire des familles endeuillées. *Le Beccaria*, 12. [Non-responsabilité criminelle et reconnaissance du tort : la trajectoire des familles endeuillées - Ordre professionnel des criminologues du Québec](#)

- **27 février 2026.** Présentations des services du CAVAC au Cégep d'Ahuntsic.
- **25 août 2025.** Visite du député fédéral Larry Brock pour présenter les services du CAVAC et la mise en œuvre du Tribunal spécialisé.
- **9 octobre 2025.** Kiosque à la foire aux stages de l'Université de Montréal pour présenter les services du CAVAC.
- **Novembre 2025.** Kiosque dans le cadre de *la semaine de l'opération nationale concertée en matière de prévention de la violence entre partenaires intimes* dans une maison de retraite.
- **27-28 janvier 2026.** Participation de plusieurs intervenantes au colloque sur l'intervention sociale en contexte pénal
- [Balado | Regards et vérités - CAVAC](#)
- Participation d'une personne victime à un balado à Rad portant sur la violence conjugale : [« J'ai vraiment eu peur de mourir » : 7 ans sous l'emprise d'un conjoint violent](#)
- [Documentaire - Briser les murs \(Savoir Média\)](#)



Annexe statistique

PROFIL DE LA CLIENTÈLE	SERVICES COURANTS		SIRP 24/7		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Victime directe	7598	88,5	7861	90,2	15459	89,4
Proche	661	7,7	535	6,1	1196	6,9
Intervenant	39	0,5	9	0,1	48	0,3
Témoin	126	1,5	150	1,7	276	1,6
Autre	159	1,9	163	1,9	322	1,9
TOTAL	8583	100,0	8718	100,0	17301	100,0

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	SERVICES COURANTS		SIRP 24/7 et AL		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
0 à 5 ans	296	3,4	204	2,3	500	2,9
6 à 13 ans	106	1,2	200	2,3	306	1,8
14 à 17 ans	227	2,6	472	5,4	699	4,0
18 à 24 ans	978	11,4	1326	15,2	2304	13,3
25 à 34 ans	2210	25,7	2181	25,0	4391	25,4
35 à 44 ans	2037	23,7	1789	20,5	3826	22,1
45 à 54 ans	1429	16,6	1108	12,7	2537	14,7
55 à 64	813	9,5	636	7,3	1449	8,4
65 et +	499	5,8	802	9,2	1301	7,5
TOTAL	8595	100,0	8718	100,0	17313	100,0

LANGUE DE LA CLIENTÈLE	SERVICES COURANTS		SIRP 24/7		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Français	6599	76,9	6733	77,2	13332	77,1
Anglais	1217	14,2	1466	16,8	2683	15,5
Espagnol	573	6,7	262	3,0	835	4,8
Autre	194	2,3	257	2,9	451	2,6
TOTAL	8583	100,0	8718	100,0	17300	100,0

SERVICES RENDUS	SERVICES COURANTS		SIRP 24/7		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Services directs	19 938	22,6	17 112	16,9	37 050	19,5
Informations	18 810	21,3	28 025	27,6	46 835	24,7
Références	5145	5,8	27 477	27,1	32 622	17,2
Contacts (Recherche)	10 629	12,0	6 808	6,7	17 437	9,2
Assistance Technique	842	1,0	309	0,3	1 151	0,6
Accompagnement	1 209	1,4	160	0,2	1 369	0,7
Autres services	28 884	32,7	21 635	21,3	50 519	26,6
Tribunaux spécialisés	2921	3,3	3	0,003	2 924	1,5
TOTAL	88 378	100,0	101 529	100,0	189 907	100,0

NATURE DES ÉVÉNEMENTS	SERVICES COURANTS		SIRP 24/7	
	N	%	N	%
Voie de fait	3 097	36,0	3 552	40,7
Infraction à caractère sexuel / traite	1 606	18,7	1 526	17,5
Harcèlement, menace, intimidation	1 154	13,4	1 606	18,4
Vol / vol qualifié	74	0,9	394	4,5
Autres	973	11,3	703	8,1
Homicide / conduite dangereuse ou affaiblie	509	5,9	298	3,4
Tentative de meurtre	73	0,8	45	0,5
Fraude	124	1,4	189	2,2
Introduction par effraction divers	80	0,9	210	2,4
Enlèvement/séquestration	63	0,7	73	0,8
TOTAL	7 753	100,0	8 596	100,0

DÉTAILS DES SERVICES RENDUS	SERVICES COURANTS	SIRP
Interventions téléphoniques	11 977	11 302
Interventions psychosociales	6 683	3 292
Interventions post-traumatiques	684	1 450
Déplacements	3	55
Autres	688	1 013
TOTAL	19 938	17 112



Photographies - Pexels

Marc Onana, Phil Desforges, Sehjad Khoja,Fenil Patel, William Choquette, Mathias Reding, The Bialons, Eloi Motte

© CAVAC de Montréal, 2025
Tous droits réservés.

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Rapport annuel 2025-2026

RÉGION DE MONTRÉAL - JUIN 2026

